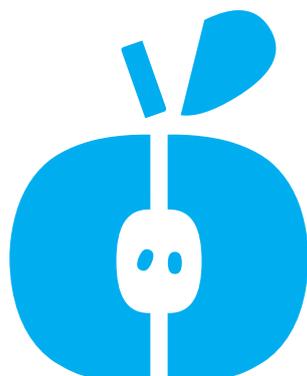


Delta Lloyd Life présente:

Résultats de l'étude nationale 2015: « Les belges en quête de santé »

(Trop) peu de promotion de la santé au travail

Une alimentation saine entre 9 et 17 h



Donneur d'ordre: Delta Lloyd Life

L'étude a été réalisée par 365.ANALYTICS

Méthode: étude quantitative en ligne

Échantillon: population belge active entre 18 et 65 ans

Étude sur le terrain: du 24 juillet au 24 août 2015

Nombre d'entretiens: 1000 (818 travailleurs salariés et 182 indépendants)

Panel utilisé: SSI

Quotas sur base de l'âge, de la profession, du sexe, du niveau de formation, de la région et de la langue. Les personnes interrogées qui ne satisfaisaient pas à nos normes de qualité ont été écartées de l'analyse. Les résultats ont été pondérés sur base de l'âge, de la profession, du sexe, du niveau de formation, de la région et de la langue. Certaines questions n'ont été posées qu'en fonction des réponses à d'autres questions.

Résultats de l'étude nationale : « Les belges en quête de santé »



Bruxelles, le 18 novembre 2015 – Delta Lloyd

Life publie aujourd'hui les résultats de son étude nationale « Les Belges en quête de santé ». Cette première édition met l'accent sur une alimentation saine au travail. Il est ressorti de cette enquête que 78 % des travailleurs sont modérément satisfaits à insatisfaits des possibilités que propose leur employeur en vue de maintenir ou d'améliorer un mode de vie sain.¹ Ce qui est à déplorer au vu du piètre bilan de santé du Belge actif. Il s'avère en effet que près de la moitié (49 %) est en surpoids,² 58 % se sentent modérément à carrément en mauvaise santé³ et 55 % prétendent ne pas être bien dans leur peau.⁴ Deux tiers admettent même avoir une mauvaise hygiène de vie.⁵ Et bien qu'il ressorte des chiffres qu'entre 9 h et 17 h, un grand nombre de travailleurs seraient prêts à manger et à boire plus sainement si l'employeur proposait des alternatives saines,⁶ la question se pose rapidement de savoir jusqu'où l'employeur peut aller. 75 % des personnes interrogées indiquent que le mode de vie relève en définitive de la sphère privée.⁷ Le défi pour les employeurs consistera dès lors à trouver le juste équilibre entre incitation et ingérence. Mais commençons par le début : sensibiliser tant les entreprises et les pouvoirs publics que le Belge lui-même, et les inciter à prendre des actions concrètes en faveur de la santé.

- 58% des Belges se sentent modérément jusqu'à carrément en mauvaise santé
- 51% des Belges estiment que vivre sainement est onéreux, 44% trouvent que cela prend beaucoup de temps et 52% estiment que cela requiert énormément d'efforts
- 78% des travailleurs ne sont pas satisfaits des possibilités que propose leur employeur en vue de maintenir ou d'améliorer un mode de vie sain
- 45% des travailleurs affirment que leur employeur peut les motiver activement à adopter un mode de vie sain
- 45% des Belges recourraient avec plaisir à une alimentation saine, si l'employeur le leur proposait

Le bureau de recherche indépendant 365ANALYTICS a interrogé 1000 Belges actifs (de 18 à 65 ans) sur leur propre état de santé, leur point de vue sur les initiatives en faveur de la santé et le rôle qu'y joue leur employeur aujourd'hui et devrait y jouer demain.

LA TENDANCE EST AU SURPOIDS

La mauvaise alimentation, la sédentarité, le manque d'exercices, le stress, etc. La santé en Belgique est malmenée. Les chiffres de l'Organisation mondiale de la Santé indiquent notamment que si nous ne changeons pas de cap, la Belgique comptera en 2030 une population dont 89 pourcent des femmes seront en surpoids.⁸ Le fait que nous soyons en 'bonne' voie est corroborés par l'étude « Les Belges en quête de santé ». Près de la moitié (49 %) des personnes interrogées ont déjà un problème de surpoids ou d'obésité.⁹ Seuls 42 % se sentent en bonne santé¹⁰ et un tiers seulement affirme avoir une hygiène de vie saine.¹¹ Et donc logiquement, seuls 45 % des travailleurs belges se sentent bien dans leur peau.¹²

À la question de savoir si elles sont globalement heureuses, 46 % des personnes interrogées répondent par l'affirmative.¹³ Un chiffre qui, depuis 2012, n'évolue pas, hormis une légère fluctuation. Toutefois, les chiffres indiquent une fois de plus que les Belges en insuffisance pondérale ou souffrant d'obésité se sentent un peu moins heureux que les Belges dont le poids est normal.¹⁴

« En Belgique, la santé, qui est mauvaise et qui va en se dégradant, pose un réel problème », estime Annelore Van Herreweghe, porte-parole de l'assureur vie. « La hausse du coût des soins de santé met la protection du Belge sous pression et souligne l'importance d'une prévention sanitaire et d'initiatives en faveur de la santé. Et ce n'est pas uniquement l'affaire des pouvoirs publics et de l'école. L'état d'esprit doit également changer au niveau des individus et des employeurs. »

1 Annexe 1

2 Annexe 2

3 Annexe 3

4 Annexe 4

5 Annexe 5

6 Annexe 6

7 Annexe 7

8 Chiffres de l'OMS présentés au 22e Congrès européen sur l'obésité qui s'est tenu à Prague du 6 au 9 mai 2015.

9 Annexe 2

10 Annexe 3

11 Annexe 5

12 Annexe 4

13 Annexe 8

14 Annexe 9

VIVRE SAINEMENT EST DIFFICILE, CONTRAIGNANT ET ONÉREUX

Bouger en suffisance, travailler sur la santé mentale et adopter une alimentation saine sont des mesures d'amélioration évidentes. Mais selon le Belge, vivre sainement est onéreux (51 %) ¹⁵, prend beaucoup de temps (44 %) ¹⁶ et requiert énormément d'efforts (52 %) ¹⁷. Approche négative d'une population active dont 70 % indiquent avoir une mauvaise hygiène de vie ¹⁸ et 58 % déclarent se sentir plutôt ou tout à fait en mauvaise santé. ¹⁹

Annelore Van Herreweghe y voit surtout une opportunité : « La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible d'améliorer pas mal les choses à différents niveaux. Mais une série de barrières difficiles à franchir dissuadent le Belge d'adopter un mode de vie sain. Il ne peut pas le faire seul. Nous devons l'aider si nous voulons relever notre état de santé général. Car, bien qu'au final, le choix de vivre sainement dépende de chacun de nous, il existe aujourd'hui de nombreux organismes qui peuvent nous donner un coup de pouce. En effet, cette « culture de la santé », nous la faisons ensemble. L'école et les pouvoirs publics, via une bonne politique de prévention. Mais également les employeurs. Le travailleur moyen passe la moitié de sa journée au travail. Ça équivaut à une période potentielle de 8 heures de promotion de la santé. Par exemple, en rendant l'alimentation saine meilleur marché et plus attrayante, et en veillant à ce qu'elle soit aussi facilement accessible que la 'malbouffe' ».

RÉCOLTER LES FRUITS

Promouvoir la santé présente des avantages tant pour le travailleur (plus heureux) que pour la société (réduction des coûts de la santé). Mais aussi et avant tout pour l'entreprise elle-même.

Lieven Annemans, économiste de la santé, Ugent : « *L'étude indique que l'IMC des travailleurs chute jusqu'à 5 % quand ils travaillent dans un environnement professionnel où l'employeur promeut activement une alimentation saine. En conséquence, le nombre de travailleurs avec un régime alimentaire sain peut augmenter de 50%.* »

« Leur productivité augmente de 10 voire 30 pourcent. Et selon plusieurs études, le taux d'absentéisme chute de 25 % »

– Lievien Annemans, économiste de la santé, Ugent

Cela s'avère particulièrement avantageux pour l'employeur, tant à court qu'à long terme. Le professeur Annemans corrobore cette affirmation : « *Des travailleurs en bonne santé sont*

en meilleure forme, sont moins souvent malades et affichent de meilleures performances sur le long terme. L'enquête indique également que des travailleurs en bonne santé sont jusqu'à 4 fois plus actifs physiquement chaque semaine. Leur productivité augmente de 10 voire 30 pourcent. Et selon plusieurs études, le taux d'absentéisme chute de 25 %. D'autres affirment même jusqu'à 50 %. Par ailleurs, les entreprises engagées ont toujours une longueur d'avance en termes d'image d'entreprise. Tant en interne qu'à l'extérieur. »

Lieven Annemans, professeur en économie de la santé (université de Gand)

Pour les entreprises qui misent sur la promotion de la santé : 10 avantages.

1. Des collaborateurs moins stressés
2. Une plus grande satisfaction professionnelle
3. Des collaborateurs plus motivés
4. De meilleures relations entre les collaborateurs
5. Une créativité davantage stimulée
6. Moins d'absentéisme
7. Moins de présentéisme
8. Moindre rotation du personnel
9. Meilleure image de l'entreprise au sein même de l'entreprise
10. Meilleure image de l'entreprise à l'extérieur

BEAUCOUP DE FRUITS MÛRS PAS ENCORE RÉCOLTÉS À CE JOUR

Les chiffres indiquent également un énorme potentiel. Aujourd'hui, seuls 19 % des travailleurs sont satisfaits des possibilités offertes par leur employeur pour maintenir ou améliorer leur mode de vie. Toutefois, bon nombre d'employés opéreraient pour un mode de vie sain si l'entreprise le leur proposait. ²¹

Aujourd'hui, seuls 19 % des travailleurs sont satisfaits des possibilités offertes par leur employeur pour maintenir ou améliorer leur mode de vie.

À la question de savoir si l'employeur propose actuellement une offre de boissons saines sur le lieu de travail, seuls 37 % ont répondu par l'affirmative. Toutefois, 55 % des travailleurs indiquent qu'ils y recourraient si une telle offre leur était

¹⁵ Annexe 10

¹⁶ Annexe 11

¹⁷ Annexe 12

¹⁸ Annexe 5

¹⁹ Annexe 3

²⁰ Annexe 1

²¹ Annexe 6

proposée. Pour seulement 30 % des travailleurs, leur employeur veille aujourd'hui à ce que ses employés puissent manger sainement le midi. Cependant, le potentiel tend à doubler. Près de 6 Belges sur 10 opteraient pour un repas sain si l'employeur le leur proposait. Des fruits sont proposés gratuitement sur le lieu de travail de 1 travailleur sur 5. Pourtant, près de la moitié déclarent qu'ils mangeraient spontanément des fruits si l'employeur le leur proposait. Des aliments sains (collations incluses) sont fournis chez seulement 1 employeur sur 5. 45 % y recourraient avec plaisir si l'employeur le leur proposait.²²

INCITATION : OUI. INGÉRENCE : NON.

L'écart entre la réalité actuelle et le potentiel de demain démontre que les Belges sont pour la plupart favorables à adopter un mode de vie sain. Par ailleurs, 45 % des travailleurs affirment que leur employeur peut les motiver activement à adopter un tel mode de vie.²³ Toutefois, se pose bien vite la question de savoir jusqu'où l'employeur peut aller.

75 % des personnes interrogées indiquent dès lors que leur mode de vie relève en définitive de la sphère privée.²⁴

La porte-parole de Delta Lloyd Life répond : « Outre le soutien de la sensibilisation des travailleurs et le fait de les inciter à prendre ou à appliquer des initiatives en faveur de la santé, le défi consistera donc essentiellement pour les employeurs à trouver le juste équilibre entre incitation et ingérence. L'employeur doit tendre à faire de l'alimentation saine un choix évident et facile sur le lieu de travail. Et à ce niveau, les techniques de marketing « clichés », que l'on applique bien souvent aux jouets ou à la malbouffe pour influencer les enfants de façon inconsciente, peuvent être une piste à suivre. Disposer les aliments sains à hauteur des yeux, séduire le Belge avec divers parfums et couleurs pour l'inciter à manger plus sainement, diminuer les prix des aliments sains et les rendre plus attractifs, et veiller à ce qu'ils soient surtout plus facilement accessibles que les autres aliments peu sains. »

LE PARADOXE D'ÉCHELLE : PME VERSUS MULTINATIONALE

Il ressort des résultats de la mesure d'indicateurs du VIGeZ que ce sont le plus souvent les grandes entreprises qui misent sur la promotion de la santé. Elles investissent proportionnellement d'autant plus. Leurs budgets sont plus importants et souvent, le coût par travailleur est donc proportionnellement plus intéressant que pour les petites entreprises. En outre, elles ont davantage de possibilités en termes de main-d'œuvre alors que les petites PME placent souvent la promotion de la santé tout en bas de leur liste de priorités.

Paradoxalement, il ressort de l'étude nationale « Les Belges en quête de santé » que les travailleurs des petites entreprises sont plus satisfaits des initiatives prises par leur employeur.²⁵ Annelore van Herreweghe : « On peut expliquer cela par la rotation de personnel au sein des multinationales. On peut dès lors se demander si les initiatives prises en haut lieu sont correctement déployées. Atteignent-elles les travailleurs comme il se doit ? Les grandes entreprises adoptent-elles les mesures adéquates ? Nous supposons dès lors que les entreprises comptant le moins de personnel parviennent à anticiper plus facilement les véritables besoins des collaborateurs. La ligne employeur-travailleurs est plus courte. L'employeur connaît bien mieux les conditions de vie sur le lieu de travail. »

« Les entreprises bénéficient de travailleurs en bonne santé et les travailleurs ont, quant à eux, l'avantage de travailler dans des entreprises saines. Les entreprises investissant dans une politique qui stimule un mode de vie sain, créent du travail viable et une société plus saine. »

– Jo Vandeurzen, Ministre flamand du Bien-être, de la Santé et de la Famille

²² Annexe 6
²³ Annexe 13

²⁴ Annexe 7
²⁵ Annexe 14



Conclusion : Participez à une culture belge plus saine.

Les personnes en bonne santé ont une meilleure estime de soi et sont plus heureuses. Ce sont également des travailleurs qui affichent les meilleures performances, sont moins souvent malades et restent actifs plus longtemps. Des citoyens en bonne santé pèsent au final bien moins sur la sécurité sociale belge. Si l'on veut garder le contrôle des coûts de santé en Belgique, il conviendra dès lors de miser davantage sur la prévention. Nous devons évoluer pour devenir un pays qui se concentre non plus sur la réaction mais bien sur la prévention. C'est ce que le LaboCitoyen a, une fois de plus, clairement exprimé fin juin : « Nous devons changer de cap et remplacer l'assurance maladie par une assurance santé. En plus d'un glissement fiscal, la Belgique a surtout besoin d'un glissement sanitaire qui remplace le curatif par le préventif »²⁶. La sécurité sociale aura ainsi toujours les moyens nécessaires pour les moments où nous en aurons vraiment besoin.

« La Belgique a surtout besoin d'un glissement sanitaire qui remplace le curatif par le préventif » – LaboCitoyen

La question qui se pose en l'occurrence est de savoir si une politique démotivante, telle qu'elle se développe actuellement, apportera le changement de mentalité nécessaire. C'est en effet la seule base qui mènera au final à un changement durable des comportements.

Une taxe soda sans une politique stimulante, intégrée et profondément éducative, expliquera-t-elle suffisamment clairement la raison pour laquelle il est préférable que nous écartions le sucre de notre alimentation ? Et quelles en sont les alternatives ? Par ailleurs, cette taxe soda expliquera-t-elle aux ménages la façon dont ils peuvent garder sainement sous contrôle leur budget hebdomadaire ?

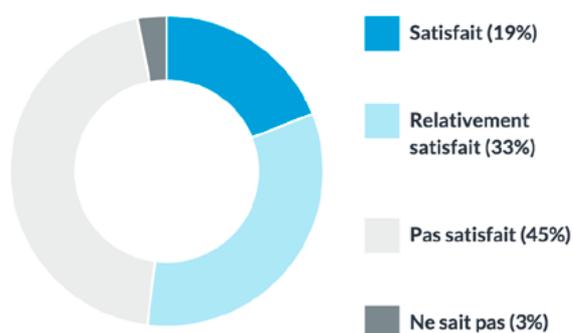
Cela nous amène à tirer une dernière conclusion importante. Les faits sont ce qu'ils sont. Le Belge mange mal et sait pertinemment qu'il doit manger autrement. Mais il semble que changer radicalement notre mode de vie ne soit pas chose facile. Cela reflète une culture générale dans laquelle beaucoup parlent de santé sans (vouloir) l'appliquer dans la pratique. Contrairement aux pays scandinaves où une bonne hygiène de vie est enracinée dans tous les aspects de la vie. La population, les écoles, les pouvoirs publics, ... tout le monde s'y emploie activement.

C'est la direction que doit prendre la Belgique, elle aussi. Une alimentation saine doit être un choix facile et surtout évident. C'est une histoire culturelle que nous devons écrire tous ensemble. La population, les employeurs, les écoles et les pouvoirs publics.

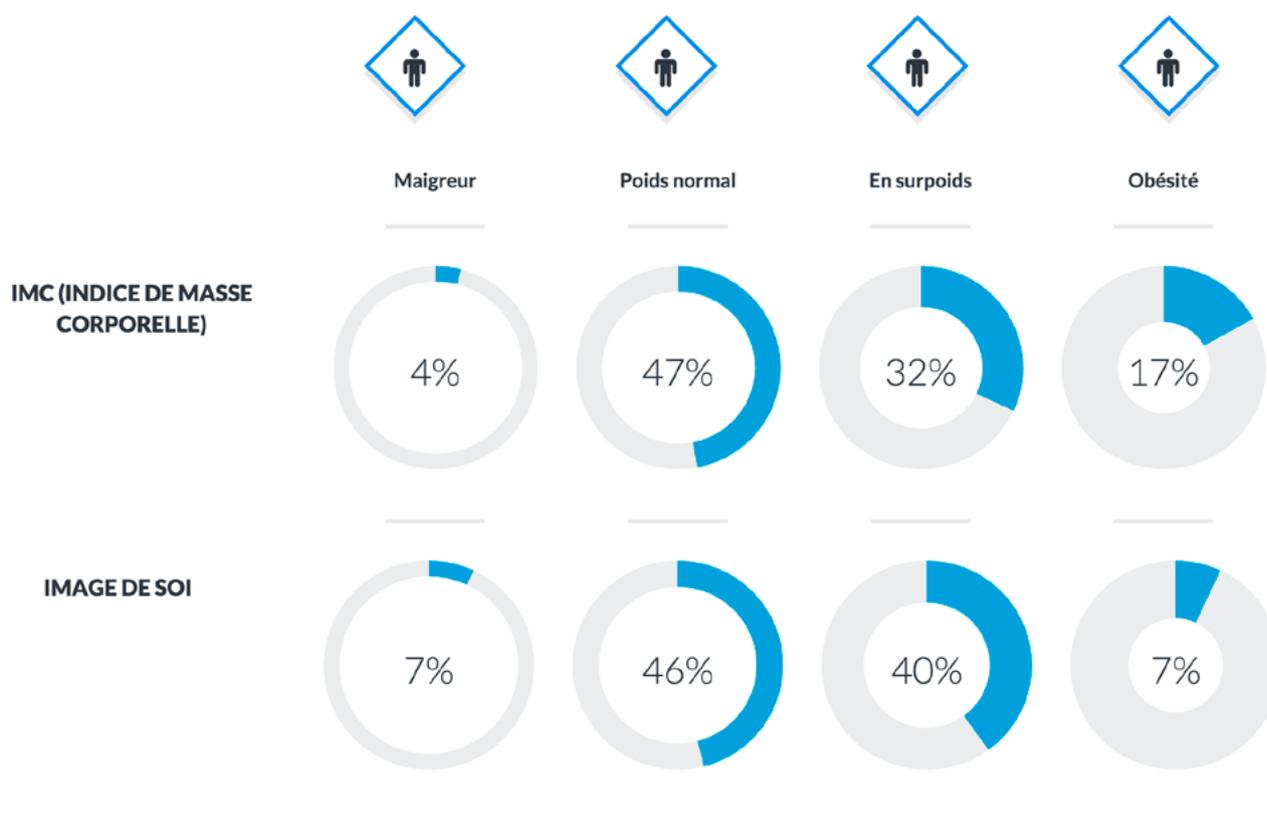
Unissons nos forces !

Annexes

Annexe 1 : La satisfaction des possibilités qu'offre votre organisation pour vous aider à garder un mode de vie sain et/ou à l'améliorer.



Annexe 2 : IMC et image de soi chez le belge



COMMENT LIRE CE GRAPHIQUE?

PAR EXEMPLE, POUR L'OBÉSITÉ. D'APRÈS LE CALCUL DE L'IMC BASÉ SUR LA TAILLE ET LE POIDS DE LA PERSONNE, 17% DES BELGES SONT OBÈSES. ALORS QUE LORSQU'ON LEUR DEMANDE À QUELLE CATÉGORIE ILS PENSENT APPARTENIR, SEULEMENT 7% D'ENTRE EUX PENSENT ÊTRE OBÈSE.

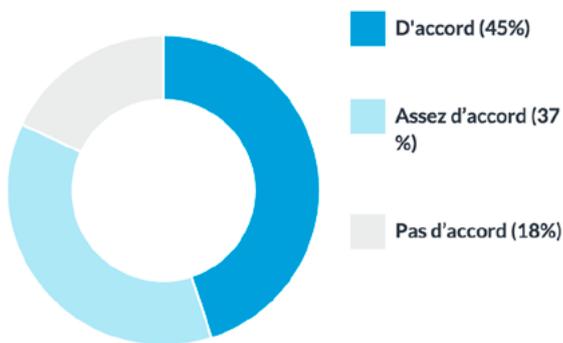
Annexe 3 : Dans quelle mesure estimez-vous que vous êtes en bonne ou en mauvaise santé ?



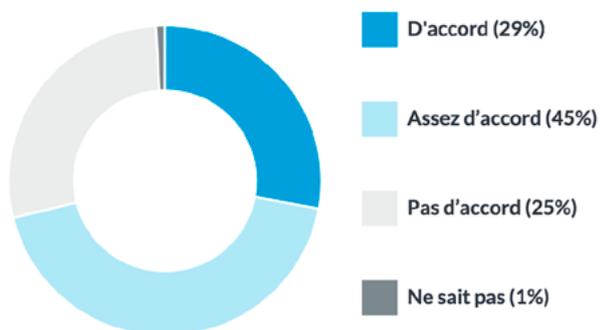
58%

Assez bonne santé à mauvaise santé

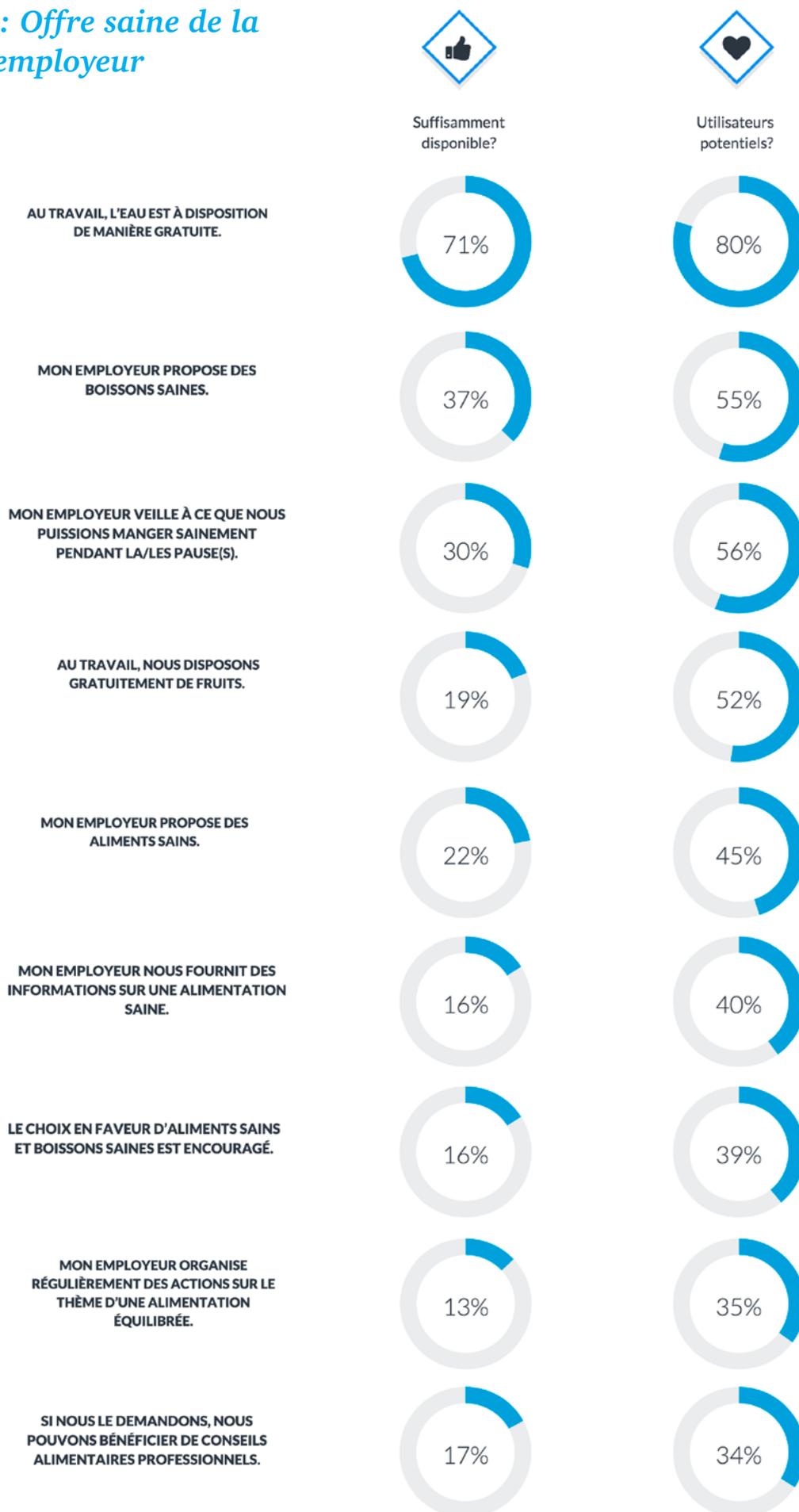
Annexe 4 : Je me sens bien dans ma peau.



Annexe 5 : Je trouve que j'ai un mode de vie sain.



Annexe 6 : Offre saine de la part de l'employeur



A PROPOS DE CE GRAPHIQUE

"SUFFISAMMENT À DISPOSITION?" EST BASÉ SUR LA QUESTION "ESTIMEZ-VOUS QUE L'OFFRE À CE NIVEAU EST SUFFISANTE DANS VOTRE ORGANISATION ?" (TOP-2 SUR UNE ÉCHELLE DE 5 POINTS)
 "UTILISATEURS POTENTIELS?" EST BASÉ SUR LA QUESTION "UTILISEZ-VOUS CECI OU LE FERIEZ-VOUS SI L'OFFRE ÉTAIT SUFFISANTE ?" (TOP-2 SUR UNE ÉCHELLE DE 5 POINTS)

Annexe 7

J'estime que mon employeur peut se soucier du mode de vie de ses travailleurs.



75%

Relativement d'accord à pas d'accord

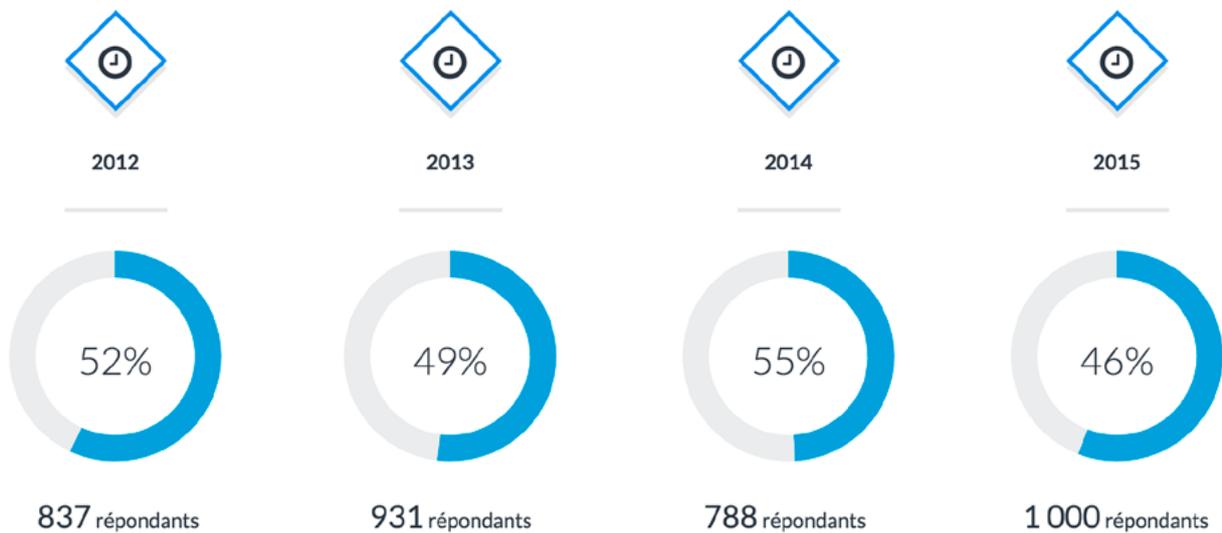
Je trouve que mon employeur devrait prendre plus d'initiatives pour soutenir un mode de vie sain au travail.



43%

D'accord

Annexe 8 : En général, je me sens heureux.



Annexe 9 : Je me sens heureux.

SELON IMC



Maigreur : 41%☺ (N:40)



Poids normal : 49%☺ (N:442)



En surpoids : 49%☺ (N:316)



Obésité : 39%☺ (N:173)

Annexe 10 : Avoir un mode de vie sain coûte cher.



51% D'accord

Annexe 11 : Avoir un mode de vie sain prends beaucoup de temps.



44% D'accord

Annexe 12 : Avoir un mode de vie sain exige des efforts importants.



52% D'accord

Annexe 13.

Selon moi, mon employeur devrait encourager ses employés à avoir un mode de vie sain ou à l'améliorer.

Je trouve qu'il est de la tâche de mon employeur de prendre soin de ses travailleurs.



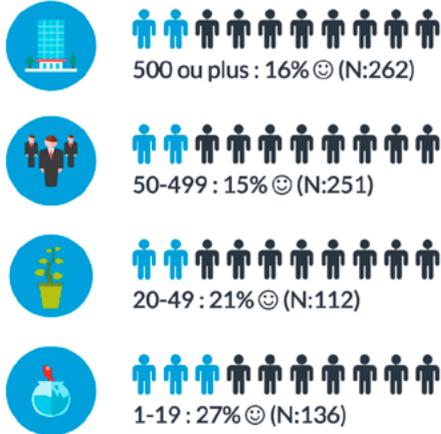
45% D'accord



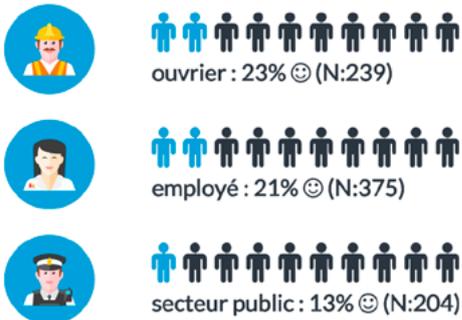
57% D'accord

Annexe 14: Satisfaction concernant les initiatives des employeurs en matière de santé

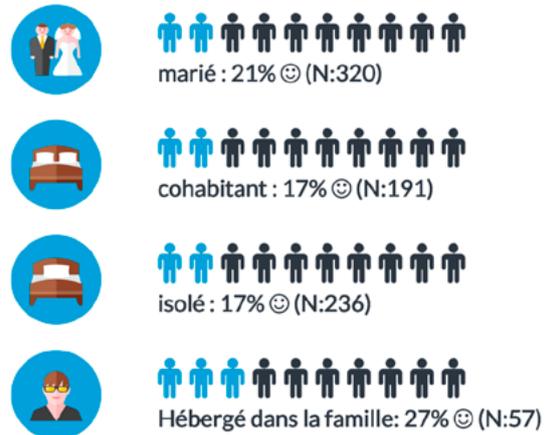
SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS AU SEIN DE L'ENTREPRISE



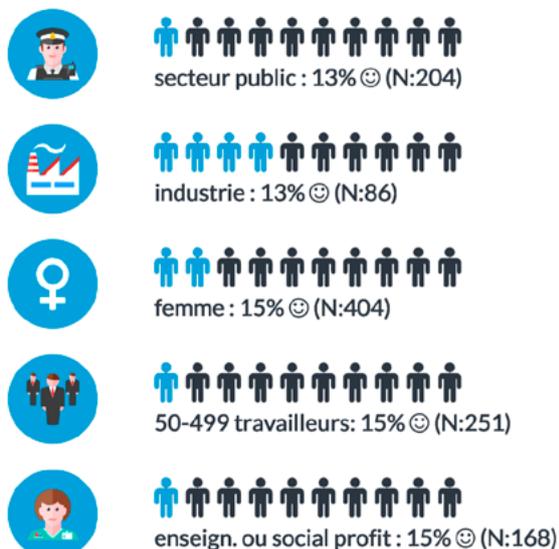
SELON LE MÉTIER



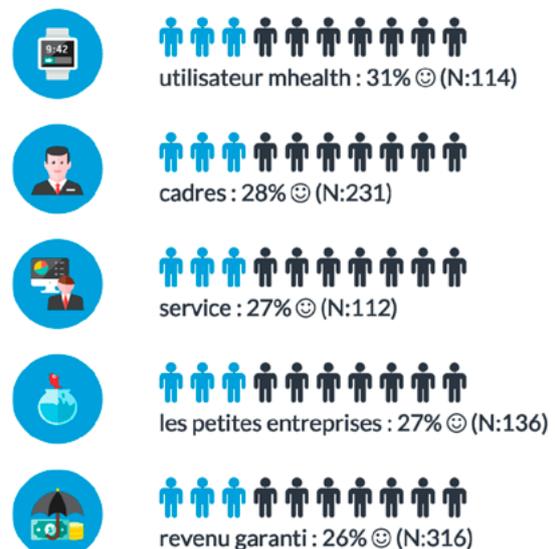
SITUATION FAMILIALE



LES MOINS SATISFAITS ...



LES PLUS SATISFAITS ...



AU MOINS 50 RÉPONDANTS

La santé au travail ? Action !

Conseils du VIGeZ (Institut flamand pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)
aux entreprises qui veulent promouvoir la santé

Introduire une politique de santé au travail ne se limite pas à prévoir un buffet de salades dans le restaurant de l'entreprise ou à proposer des fruits. Une politique de santé raisonnée doit veiller à ce qu'une alimentation équilibrée sur le lieu du travail devienne une évidence. Aussi les entreprises obtiendront-elles de meilleurs résultats avec une politique de santé basée sur la combinaison de trois piliers : information, consignes et offre adaptée.

INFORMATION

- Privilégiez les 'choix malins'.
 - En leur apposant un label ou en affichant des pancartes avec « le sandwich équilibré de la semaine », par exemple.
 - Placez le 'choix malin' à hauteur des yeux sur les présentoirs et dans les distributeurs.
 - Placez-les en évidence dans les présentoirs, à l'entrée ou à la droite de l'employé à la caisse de la cantine ou du magasin d'entreprise (www.datvoeltbeter.be).
- Donnez aux collaborateurs l'occasion de tester leurs habitudes alimentaires. Il existe entre autres un test en ligne qui donne également des conseils sur mesure : www.gezondheidstest.be.
- Mettez des affiches du triangle alimentaire actif dans le restaurant d'entreprise ou placez des informations sur « la boîte à tartines équilibrée » dans la cantine.
- Vous pouvez vous procurer du matériel prêt à l'emploi pour une campagne de sensibilisation sur www.jobfit.be.

CONSIGNES

- Si vous voulez promouvoir les fruits, prévoyez des accords et des procédures d'achat et de conservation des fruits, ainsi qu'une répartition des tâches.
- Faites la promotion des 'choix malins' en pratiquant une stratégie de prix judicieuse.
 - En proposant par exemple l'eau et les fruits gratuitement.
 - Les boissons et les en-cas sucrés sont quant à eux payants.

OFFRE ADAPTÉE

- Veillez à mettre en place une offre alimentaire équilibrée. Cela ne signifie pas qu'il faut bannir les aliments 'non équilibrés', mais bien proposer suffisamment d'alternatives 'saines' et attirantes.
- Assurez-vous que l'offre soit accessible à l'ensemble des employés en la proposant à des endroits et à des horaires différents (en tenant compte des changements d'horaires).

FAITES LE TEST

Pour développer un cadre politique axé sur la réussite, il est important d'établir un état des lieux de la politique actuelle et de procéder à un suivi. Un outil d'analyse en ligne a été créé spécialement à cet effet. Une fois que vous aurez répondu aux questions, un score total et des scores partiels vous seront envoyés, ainsi qu'une liste des priorités associée pour continuer à mener des actions de promotion de la santé. L'outil est disponible sur www.jobfit.be

Enquête Nationale sur la Santé 2015

débat d'experts

Nous remercions les intervenants suivants :



REGINE VAN ACKERE

Conseillère au cabinet du Ministre Vandeurzen

Regine Van Ackere est conseillère au cabinet Bien-être, Santé publique et Famille, et est spécialisée dans les domaines du Flanders' Care et de la prévention 'nutrition et exercice physique'.

Après ses études, Regine Van Ackere a travaillé dans le secteur de la distribution (produits frais). Il y a 6 ans, elle s'est recyclée dans l'économie de la santé. Elle a lancé 'Speerpunt Zorgeconomie' dans le Limbourg, avec de nombreux projets limbourgeois, flamands et européens. Elle a ensuite fondé 'Zorg voor Talent', qui entre dans le cadre du PASL (Plan d'Action Stratégique au carré pour le Limbourg, faisant suite à la fermeture de Ford).



LIEVEN ANNEMANS

Économiste de la santé à l'UGent

Lieven Annemans est professeur titulaire en Économie de la santé à la faculté de médecine de l'UGent.

Avant cela, il a présidé pendant 8 ans le Conseil flamand de la Santé, ainsi que la Société internationale pour la recherche en pharmaco-économie (ISPOR). De 2000 à 2003, il a été membre du cabinet de Frank Vandenbroucke pour les questions relatives aux médicaments. En 2013, Lieven Annemans a été proclamé lauréat de la Chaire Francqui.

Il est l'auteur des livres *Health economics for non economists* et *De prijs van uw gezondheid – is onze gezondheidszorg in gevaar?* et de plus de 250 publications scientifiques internationales sur l'économie de la santé.



PIETER TIMMERMANS

Administrateur délégué de la FEB

En 1998, Pieter Timmermans est entré en service à la FEB en tant que directeur général. Il était alors la personne qui donnait une orientation et un contenu à la concertation socioéconomique, pour le gouvernement, au sein du Groupe des 10 (négociateurs de haut niveau des partenaires sociaux) et dans les contacts avec le monde académique et la fonction publique. Le 19 juillet 2012, il fut nommé administrateur délégué.

Membre du Conseil de régence à la Banque Nationale de Belgique (BNB). Il est Vice-président du Conseil National du Travail

(CNT) ainsi que du Conseil Central de l'Économie (CCE). Il représente également les employeurs belges au niveau européen par sa présence dans le Comité exécutif de BusinessEurope, la fédération européenne des employeurs.

Il est auteur d'une série de publications dans des revues scientifiques et de contributions lors de colloques, de journées d'études et de congrès, et (co-)auteur des ouvrages et essais suivants :

1. *We kunnen winnen. Optimistisch over onze welvaart* (2012), éd. Lannoo Campus; publié en français par les éditions Racine sous le titre « Crédo pour gagner » (2012).
2. *De essentie van het sociaal-economisch overleg: vertrouwen, durf en leiderschap* (2008), publié par la FEB.
3. *Diensten in België. Een gids doorheen de structuren van de self-service economie* (1991), Pauli Publishing.



ELS WOUTERS

Cadre chez VIGeZ

Depuis 1999, Els Wouters travaille pour l'Institut flamand pour la protection de la santé et la prévention des maladies (VIGeZ), dont les 4 dernières années en tant que cadre senior.

Au sein du VIGeZ, elle est responsable du développement du domaine d'expertise '*promotion de la santé au travail*'. Dans cette optique, elle a œuvré pour la conception des méthodologies, instruments politiques et outils 'Jobfit' et 'nv gezond', qui permettent aux entreprises d'entrer en action. Dans le cadre de l'implémentation des services (formation, consultation) de promotion de la santé au travail, elle collabore avec un large éventail d'acteurs, tels que des fédérations d'employeurs, des instituts de formation, des associations professionnelles de conseillers en prévention, des collaborateurs en RH, des médecins du travail et des infirmiers en entreprise.



DR. VALERIE LIBOTTE

Valérie Libotte est spécialiste en médecine du travail (diplômée UCL, 2001). Après plusieurs mois d'expérience au sein d'un service externe de prévention et protection, une année au sein du NHS à Londres lui a permis de découvrir et de se familiariser avec la pratique de la médecine du travail d'Outre-Manche. De retour en Belgique, un mandat de recherche lui a été octroyé au sein de l'unité de toxicologie industrielle de l'UCL. Elle a ensuite été responsable du service médical de l'OTAN durant 4 ans, afin de développer les activités de santé au travail. Valérie Libotte a également été formée à une approche neurocognitive et comportementale. Aujourd'hui et depuis 7 ans, elle est responsable du service Etudes et Développement du Groupe CESI. Tous les disciplines de la santé au travail y sont observées et étudiées tant au niveau de la recherche qu'au sein des entreprises afin d'accompagner ces dernières ainsi

que les professionnels de terrain, médecins et conseillers en prévention. Outre la gestion des risques professionnels, le Docteur Libotte s'investit dans l'étude des risques psychosociaux ainsi que dans la gestion des (in)capacités de travail (disability management). Elle est également membre du Comité Scientifique de Fonds des Maladies Professionnelles et membre du Conseil d'Administration de l'Association Professionnelle Belge de Médecine du Travail (APBMT).



CHRISTOPHE JAUQUET

Expert en Santé Mobile In The Pocket

Christophe Jauquet travaille en tant qu'expert mHealth au bureau In The Pocket, l'un des plus avancés en matière de mobile et d'Internet des Objets. Avant de rejoindre In The Pocket, Christophe était Business Manager et Innovation Champion dans l'une des plus importantes entreprises pharmaceutiques du monde. Il est convaincu que la technologie aura une influence énorme sur la gestion de la santé, et cette conviction l'a incité à réorienter son attention et sa carrière vers les nouvelles possibilités des soins de santé et de la technologie de la santé mobiles. Il est aujourd'hui actif en tant que 'new business developer' pour les clients de In The Pocket, qu'il accompagne pas à pas dans leur évolution vers des soins de santé connectés.



KOEN JANSSEN

Koen Janssen est copropriétaire et administrateur délégué des sociétés Ucare, Tobasco et Salesforyou. Sur son lieu de travail, il est actif dans la promotion de la santé. Pendant son temps libre, Koen est triathlonien.

Tobasco est un bureau d'intérim en pleine expansion spécialisé dans les centres de contact, le secteur de l'alimentation, et le secteur events & security. Ucare est un acteur déterminant dans les solutions RH orientées talent (outplacement, accompagnement de carrière et évaluation). Ucare emploie environ 60 personnes en Belgique et aux Pays-Bas.

En tant que leader flamand en accompagnement de carrière, Ucare entre chaque année en contact avec 2000 travailleurs qui souhaitent recevoir un feed-back. Koen Janssen et ses collaborateurs rencontrent chaque année des personnes qui se sentent mal dans leur peau et souffrent souvent de stress et de burnout. Une énorme pression (tant dans la vie professionnelle que privée), peu ou pas d'activité physique et une mauvaise alimentation est la combinaison qui les entraîne dans une spirale négative. En partenariat avec des spécialistes, des médecins et des professionnels du sport, Ucare les aide à gérer la situation.

Sur son lieu de travail, Koen Janssen pousse ses collaborateurs à manger sain, il leur met des fruits gratuitement à disposition et a sciemment choisi de ne pas introduire de distributeurs de sucreries. Lors des réunions combinées à des ateliers, Ucare a opté pour des repas sains.

Davantage d'informations :

Annelore Van Herreweghe
Porte-parole de Delta Lloyd Life
+32 494 170 200

@: annelore.vanherreweghe@deltalloydlife.be

Delta Lloyd Life SA
Avenue Fonsny 38,
1060 Bruxelles
t: 02 238 83 63
www.deltalloydlife.be